

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Mail: select.formations@outlook.fr

Président, référent handicap, formateur:

Fathallah Karim

Référent pédagogique, Directeur général : **Zouhir Youcef**



SELECT FORMATION

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Applicable aux stagiaires en formation présentielles**

Conformément aux articles **L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15** du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes applicables aux stagiaires pendant la durée de la formation.

Article 1 – Champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une formation dispensée par **SELECT FORMATION**, pour toute la durée de la formation suivie en **présentiel**.

Chaque stagiaire est réputé avoir accepté les termes du présent règlement dès son entrée en formation.

Article 2 – Informations relatives à l'organisme de formation

Organisme de formation : SELECT FORMATION

Adresse : 9 allée des Bleuets, 95400 Villiers-le-Bel

SIRET : 912 465 283 00022

Email : select.formations@outlook.fr

Président – Formateur – Référent handicap :

Monsieur **Fathallah Karim**

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Nda: 11950774595 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

V1 MAJ 16 septembre 2025

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Mail: select.formations@outlook.fr

Président, référent handicap, formateur:

Fathallah Karim

Référent pédagogique, Directeur général : **Zouhir Youcef**



SELECT FORMATION

Article 3 – Conditions générales de déroulement de la formation

Les formations se déroulent selon les horaires et lieux précisés dans la convocation transmise au stagiaire.

Les stagiaires s'engagent à :

- Respecter les horaires de formation
- Suivre la formation avec assiduité
- Adopter un comportement respectueux envers le formateur et les autres stagiaires
- Respecter le matériel mis à disposition

Article 4 – Assiduité, ponctualité et absences

Les stagiaires doivent être présents à l'ensemble des séances prévues.

Toute absence ou retard doit être **signalé dès que possible** à l'organisme de formation, avec justification.

En cas d'absences répétées ou injustifiées, SELECT FORMATION se réserve le droit :

- d'en informer le financeur,
- de suspendre ou d'interrompre la formation.

Article 5 – Accès aux locaux

L'accès aux locaux est strictement réservé :

- aux stagiaires inscrits,
- aux formateurs,
- et aux personnes autorisées par SELECT FORMATION.

Il est interdit d'introduire dans les locaux des personnes extérieures sans autorisation préalable.

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Nda: 11950774595 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

V1 MAJ 16 septembre 2025

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Mail: select.formations@outlook.fr

Président, référent handicap, formateur:

Fathallah Karim

Référent pédagogique, Directeur général : **Zouhir Youcef**



SELECT FORMATION

Article 6 – Règles d'hygiène et de sécurité

Les stagiaires doivent respecter les consignes générales et particulières d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux de formation.

Il est notamment interdit :

- de fumer ou vapoter dans les locaux,
- de consommer de l'alcool ou des substances illicites,
- d'adopter un comportement mettant en danger soi-même ou autrui.

Tout accident doit être signalé immédiatement au formateur.

Article 7 – Utilisation du matériel et des équipements

Le matériel pédagogique mis à disposition (ordinateurs, logiciels, supports, mobilier) doit être utilisé conformément à sa destination.

Toute dégradation volontaire pourra faire l'objet :

- d'une sanction disciplinaire,
- et/ou d'une demande de réparation financière.

Article 8 – Discipline et comportement

Tout comportement inapproprié (violence, propos discriminatoires, harcèlement, non-respect des consignes) est strictement interdit.

En cas de manquement grave ou répété, SELECT FORMATION pourra appliquer une sanction disciplinaire conformément à la procédure décrite à l'article 10.

Article 9 – Sanctions disciplinaires

Les sanctions applicables sont :

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Nda: 11950774595 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

V1 MAJ 16 septembre 2025

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Mail: select.formations@outlook.fr

Président, référent handicap, formateur:

Fathallah Karim

Référent pédagogique, Directeur général : **Zouhir Youcef**



SELECT FORMATION

- Avertissement écrit
- Blâme
- Exclusion temporaire de la formation
- Exclusion définitive de la formation

La sanction est proportionnée à la gravité des faits reprochés.

Article 10 – Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être prononcée sans que le stagiaire ait été informé des faits reprochés.

Le stagiaire est convoqué à un entretien au cours duquel :

- les motifs de la sanction sont exposés,
- le stagiaire peut présenter ses observations.

La décision est notifiée par écrit.

Article 11 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont protégés par le droit d'auteur.

Ils sont réservés à un usage strictement personnel et ne peuvent être reproduits, diffusés ou utilisés à des fins commerciales sans autorisation écrite de SELECT FORMATION.

Article 12 – Données personnelles

Les données personnelles des stagiaires sont traitées dans le respect du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Nda: 11950774595 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

V1 MAJ 16 septembre 2025

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Mail: select.formations@outlook.fr

Président, référent handicap, formateur:

Fathallah Karim

Référent pédagogique, Directeur général : **Zouhir Youcef**



SELECT FORMATION

Article 13 – Accessibilité et situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des aménagements peuvent être mis en place sur demande préalable.

Référent handicap :

Monsieur Fathallah Karim

select.formations@outlook.fr

Article 14 – Entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de la date de signature par le stagiaire.

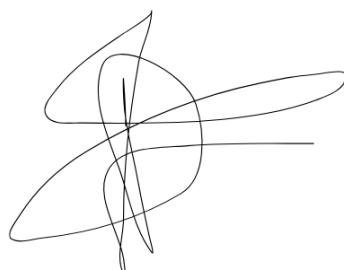
Il est remis à chaque stagiaire avant le début de la formation.

Fait à Villiers-le-Bel, le : 25 septembre 2025

Signature du stagiaire : Filassi Sarah

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature



signature du centre:

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature


SELECT FORMATION
9 ALLEE DES BLEUETS, 95400
VILLIERS-LE-BEL
Mail: select.formations@outlook.fr
Siret 912 465 283 00022 APE 8559A

SELECT FORMATION

Adresse: 9 ALLEE DES BLEUETS, 95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret: 912 465 283 00022 / Siren: 912 465 283

Nda: 11950774595 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

V1 MAJ 16 septembre 2025